



OPTIONS DE RECOURS POUR LES MEMBRES

TÉLÉASSISTANCE POUR LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

ENJEU	<p>Vous soupçonnez : un certain comportement en dehors du service, gestion financière et fraude, ou détournement d'actif.</p> <p>Vous ne vous sentez pas à l'aise pour faire part de vos inquiétudes à votre supérieur hiérarchique. ou à votre superviseur. La téléassistance vous offre un moyen sûr et sécurisé de faire part de vos préoccupations sous le couvert de l'anonymat.</p>
PREMIÈRE ÉTAPE	<p>Appel téléphonique : 343.291.5310</p> <p>Courriel : cbsa-asfc_professional_integrity-integrite_professionnelle@cbsa.asfc.gc.ca</p>
DÉLAI	–
COMMENT	<p>Laissez un message vocal enregistré ou envoyez un courriel en tout temps.</p> <p>Information utile à signaler :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Que s'est-il passé?▪ Qui était impliqué?▪ Quand l'incident s'est-il produit? Indiquez les dates et les heures.▪ Y a-t-il eu plus d'un incident?▪ Où l'événement s'est-il produit?▪ Comment avez-vous pris connaissance de l'incident?
DROITS DE LA PERSONNE	–
OÙ	–
QUI RÉPOND	–
TRAITEMENT DE L'ENJEU	–
ANONYMAT	L'anonymat est protégé.
REPRÉSAILLES	–
RAPPORT / RÉSULTATS	–
APPEL	–
AUTORITÉ	–
AUTRES RENSEIGNEMENTS	